

Répartition des émigrants par unités administratives

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **38 (1947)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉMIGRATION TRANSOCÉANIQUE AU DÉPART DE LA SUISSE

CHAPITRE IV:

RÉPARTITION DES ÉMIGRANTS PAR UNITÉS ADMINISTRATIVES

A. Intensité de l'émigration transocéanique

Les cantons suisses ne participent pas tous de la même façon au mouvement d'émigration transocéanique des années 1868 à 1940. Les cantons appartenant aux Alpes ou au Jura présentent plus souvent des taux d'intensité d'émigration élevés que les cantons faisant partie du Mittelland²⁸. Ce sont notamment les cantons de la Suisse centrale (Schwyz, Obwald, Uri, Glaris) et le Tessin qui, de façon presque permanente, participent à un mouvement d'émigration intense, et, en outre, le demi-canton transjurassien de Bâle-Ville. Dans les autres cantons montagnards (Valais, Grisons, Appenzell Rhodes Extérieures, St-Gall), de même que dans les cantons appartenant au Jura, cette participation élevée se limite à l'époque antérieure à 1895. Les cantons appartenant au Mittelland, ont presque toujours une intensité moyenne ou faible. Cependant, les particularités suivantes distinguent les cantons du Mittelland septentrional de ceux du Mittelland méridional:

Les cantons septentrionaux (Argovie, Zurich, Thurgovie) présentent d'une manière générale une intensité d'émigration moyenne, et ils participent, de 1880 à 1884, à un mouvement d'émigration intense. La position du canton de Berne ne ressort pas clairement, car ce canton s'étend sur les trois régions principales de la Suisse, de sorte que le mouvement migratoire intense de 1880 à 1895 peut provenir de l'une ou de l'autre de ces régions. Dans les cantons méridionaux (Genève, Vaud, Fribourg, Lucerne, Zoug), l'émigration est le plus souvent de faible intensité. Ils ne participent pas, à l'époque de 1880 à 1884, au mouvement migratoire intense.

Pendant la période de 1930 à 1935, la plupart des cantons indiquent un mouvement d'émigration minime, excepté les cantons de Bâle, Genève et Zurich (cantons à grandes agglomérations urbaines), où elle est d'intensité moyenne.

Nous constatons donc dès l'abord des oppositions entre: les Alpes, le Mittelland, le Jura; les cantons de la Suisse centrale et le Tessin, d'une part, et les autres cantons montagnards, d'autre part; le Mittelland septentrional et le Mittelland méridional; les cantons à grandes agglomérations et le reste de la Suisse.

Ces oppositions se retrouvent en 1924, 1928, 1932, 1936.

B. Intensité de l'émigration transocéanique dans les différentes zones de départ en 1924, 1928, 1932, 1936

1° L'intensité de l'émigration par districts. L'examen du mouvement d'émigration par districts fait bien ressortir les particularités des différentes zones

²⁸ Taux d'intensité migratoire des cantons suisses:

Cantons	1	2	3	Cantons	1	2	3
Argovie	1,10	1,91	0,61	Obwald	2,75	3,88	2,12
Appenzell Rhodes Intérieures	0,39	0,42	0,37	St-Gall	1,35	1,67	1,13
Appenzell Rhodes Extérieures	1,25	1,52	1,04	Schaffhouse	2,17	4,10	0,92
Berne	1,64	2,60	0,94	Soleure	0,98	1,98	0,57
Bâle-Campagne	1,30	2,18	0,75	Schwyz	1,93	2,12	1,77
Bâle-Ville	2,06	3,57	1,44	Thurgovie	0,83	1,05	0,68
Fribourg	0,31	0,50	0,20	Tessin	3,40	4,84	2,44
Genève	1,16	1,23	1,10	Uri	1,77	2,85	1,25
Glaris	3,00	5,20	1,09	Vaud	0,62	0,75	0,55
Grisons	1,24	1,98	0,73	Valais	1,38	2,43	0,66
Lucerne	0,66	0,66	0,67	Zoug	1,22	1,37	1,10
Neuchâtel	1,26	1,70	0,92	Zurich	1,50	1,74	1,33
Nidwald	0,77	0,75	0,79				

¹ de 1868 à 1940

² de 1868 à 1900

³ de 1901 à 1940

de départ, et l'étude de la figure 10²⁹ permet de retrouver certains faits particuliers qu'on a déjà relevés au paragraphe précédent.

Ainsi, dans le Mittelland, les taux d'intensité migratoire augmentent du sud-ouest au nord-est. Il est de 0,00 à 0,15‰ dans le Plateau suisse romand, de 0,15 à 0,30‰ dans le Plateau bernois et lucernois, de 0,30 à 0,45‰ dans le Plateau argovien, le nord du Plateau zurichois, la Thurgovie. Pourtant, ce phénomène de localisation des taux d'émigration ne s'applique pas partout.

La région de Genève et les districts vaudois de Nyon [166] et d'Aubonne [157], situés à l'extrémité sud-ouest du Mittelland, ainsi que les districts vaudois, riverains méridionaux du lac de Neuchâtel, indiquent des taux plus élevés que le reste du Plateau suisse romand. Dans les trois premières contrées, cette intensité est due certainement à la plus grande proximité du Jura.

Une bande de districts s'étendant le long de la rive droite de l'Aar, du pied des Alpes à Thoune jusqu'au pied du Jura [49, 35, 37, 22, 30], a une intensité supérieure à celle des régions qui les prolongent vers le nord-est.

Dans la région du Napf [district de Trachselwald 50], l'intensité d'émigration est également supérieure à celle des districts environnants, en raison de son relief plus accidenté.

D'autre part, on observe des centres de forte émigration, d'une extension relativement restreinte, répartis dans les diverses régions du Mittelland. En principe, ces centres se trouvent localisés dans les grandes agglomérations urbaines ou industrielles³⁰.

Dans les Alpes septentrionales également, les taux d'intensité augmentent vers le nord-est, atteignent un maximum dans l'Oberhasle [42], le demi-canton d'Obwald [89], les districts de Lucerne [79], de Küssnacht [113] et de Schwyz [115], se réduisent quelque peu dans les cantons d'Uri [142] et de Glaris [62], reprennent dans les régions méridionales des Alpes thuranaïses (districts st-gallois d'Obertoggenbourg [95], Untertoggenbourg [101], Wil [103], Gossau [92], district appenzellois de Hinterland [12]), pour ensuite atteindre un nouveau maximum à l'extrémité nord-orientale des Alpes thuranaïses.

Malgré cet accroissement des taux d'intensité du sud-ouest au nord-est dans les Alpes septentrionales, particulièrement dans leur secteur occidental, les intensités migratoires élevées ne s'y rencontrent cependant pas partout. Certaines régions comportent des taux inférieurs. L'Entlebuch [77] a la même intensité que les régions du Mittelland qui forment sa continuation vers le nord et l'ouest. La partie supérieure de la vallée du Rhin st-gallois ainsi que la vallée de la Seez, du lac de Wallenstadt, du Gaster et de la March, situées à une altitude moins élevée et jouissant d'un climat relativement favorable, ont des taux moins élevés que les régions environnantes. Les districts st-gallois d'Alt- et de Neutoggenbourg [90, 93], qui sont la continuation du district thurgovien de Münchwilen [139] en direction sud-est et présentent certains aspects physiques analogues (relief relativement peu accidenté par rapport à celui du Toggenbourg supérieur, etc.), ont la même intensité que cette région du Mittelland.

Dans le Jura enfin, on constate également, comme dans le Mittelland et les Alpes septentrionales, un accroissement des taux d'intensité en direction nord-est. Ils sont de 0,00 à 0,15‰ dans le district de La Vallée [172], de 0,15 à 0,30‰ dans les districts d'Orbe [167], de Grandson [161], du Val de Travers [87], de 0,30 à 0,45‰ dans les districts Du Locle [84], de La Chaux-de-Fonds [83], de Courtelary [28], de Moutier [38], de 0,45 à 0,60‰ dans les districts de Waldenbourg [19] et de Gösgen [120], supérieurs à 0,60‰ en certaines parties du canton de Schaffhouse. Nous tâcherons d'expliquer ce phénomène dans le chapitre II.

²⁹ La liste détaillée des districts suisses et de leurs taux d'intensité migratoire se trouve à l'annexe, page 87.

Les chiffres en crochets ([]) dans la deuxième partie signifient «numérotage des districts suisses».

³⁰ Parfois, le centre d'intensité élevée ne dépasse pas le proche voisinage de l'agglomération. Telle est la situation des villes de Genève, Bienne, Soleure, Berne, Baden. Parfois, le centre d'intensité élevé est entouré d'une zone intermédiaire d'intensité inférieure à celle du centre même, mais supérieure à celle des régions environnantes. Ainsi, les centres de Lausanne et de Montreux sont reliés par une semblable zone intermédiaire. De même, le centre de Winterthour est entouré d'une zone analogue. La ville de Zurich forme, avec toute la partie méridionale du Plateau zurichois (la région de Zoug comprise) toute une zone d'intensité élevée. A l'intérieur de cette zone, les districts d'Uster et de Horgen sont d'une intensité supérieure à celle des districts de Hinwil, de Meilen et d'Affoltern a. A.

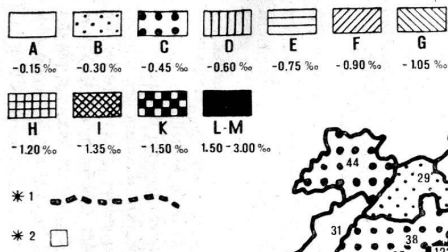
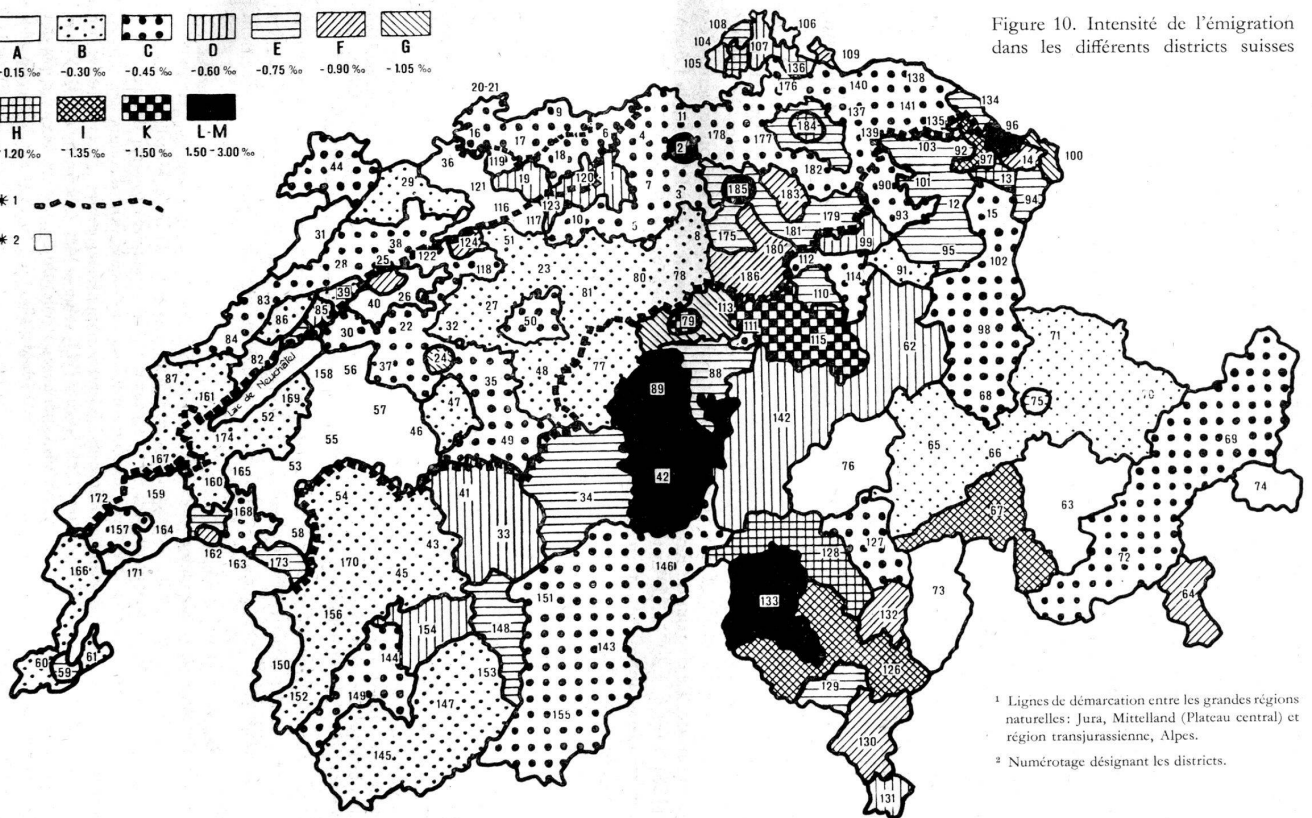


Figure 10. Intensité de l'émigration dans les différents districts suisses



¹ Lignes de démarcation entre les grandes régions naturelles: Jura, Mittelland (Plateau central) et région transjurasienne, Alpes.
² Numérotage désignant les districts.

Observer l'augmentation des taux d'intensité dans le Mittelland, du sud-ouest au nord-est, de même dans les Alpes septentrionales, le Valais et le Jura. Les agglomérations urbaines sont des centres de forte intensité d'émigration. L'intensité d'émigration est plus élevée dans les Alpes et dans le Jura que dans le Mittelland. Dans le Tessin, l'émigration augmente du sud au nord.

Dans certains districts riverains des lacs de Neuchâtel et de Bienne, les intensités sont inférieures à celle des régions situées en plein Jura. Les districts de Delémont [29], Laufon [36], Kriegstetten [121], Balsthal [116], indiquent des taux plus faibles que les régions environnantes. Les districts de Dorneck [119], de Sissach [18] et de Laufenbourg [6] prennent les intensités de la région transjurassienne qui les touche au nord-ouest, inférieures à celles des autres districts jurassiens de cette région.

A part quelques exceptions, on peut dire que les régions alpestres et jurassiennes ont des taux supérieurs aux régions du Mittelland auxquelles elles touchent. On s'en rend compte à l'examen de la carte, par exemple le long de l'axe unissant les districts 41, 46, 57, 82, 83.

Les différentes régions des Alpes au sud du Rhône-Rhin antérieur semblent trop disparates pour pouvoir être envisagées ensemble. Nous distinguons donc trois régions différentes:

a) Le Valais: Ici également, les taux d'intensité augmentent de l'ouest vers l'est. Cet accroissement est plus remarquable sur le versant nord de la vallée principale. Tandis que dans le secteur méridional les taux sont de 0,00 à 0,15‰ dans le district de Monthey [150], de 0,15 à 0,30‰ dans les districts de St-Maurice [152], Entremont [145], Hérens [147] et dans le Val d'Anniviers, de 0,30 à 0,45‰ dans le Valais supérieur, le secteur septentrional indique les taux suivants: 0,30 à 0,45‰ dans les districts de Martigny [149] et Conthey [144], 0,45 à 0,60‰ dans le district de Sion [154], 0,60 à 0,75‰ dans le district de Loèche [148].

b) Le Tessin: On peut y constater un accroissement d'intensité au fur et à mesure qu'on remonte du sud au nord, vers la haute montagne. Tandis que le Mendrisiotto [131] est d'une intensité de 0,45 à 0,60‰, les taux sont de 0,75 à 0,90‰ dans le Luganese [130], de 1,20 à 1,35‰ dans le district de Bellinzona [126], de même que dans les vallées de Verzasca, Centovalli, Onsernone [district de Locarno 129], de plus de 1,50‰ dans le Vallemaggia [133]. Dans la vallée principale du Tessin, l'accroissement n'est pas aussi rapide. Le district de Riviera [132] indique des taux de 0,75 à 0,90‰, la Léventine [128] 1,05 à 1,20‰. D'autre part, la région de Locarno [129] riveraine du lac Majeur est d'une intensité inférieure, de 0,60 à 0,75‰. Tout à fait hors de règle est le taux d'émigration du Val Blenio [127]; il est de 0,30 à 0,45‰.

c) Les Grisons: Les taux d'intensité de ce canton ne sont pas uniformes, puisque des régions à forte intensité sont voisines de districts de faible intensité. Toutefois, on reconnaît les faits suivants: L'intensité est la même dans les deux districts de l'Engadine (Maloja et Inn). Dans la partie des Grisons appartenant au système fluvial du Rhin, le district de Hinterrhein, zone de peuplement des Valses, est d'intensité d'émigration élevée, moyenne dans les autres régions de langue allemande, faible dans les districts de langue rhéto-romane.

L'étude que nous venons d'entreprendre, nous permet d'entrevoir divers centres d'émigration: les centres de forte émigration provenant surtout des Alpes septentrionales, du Tessin, du district de Hinterrhein ainsi que des centres urbains; une faible émigration provenant des Grisons, du Valais, des Préalpes romandes, du Mittelland; une faible ou moyenne émigration provenant du Jura³¹.

Sans doute, l'intensité migratoire élevée que nous venons d'observer pour certains districts suisses est-elle caractéristique aussi des communes qui s'y trouvent. En effet, d'après le tableau 9, certaines communes se signalent par des taux particulièrement élevés.

³¹ Tenant compte de la commune d'origine, on retrouve, dans le mouvement de l'émigration, certaines uniformités qu'on a déjà constatées pour le lieu de résidence. Dans le Mittelland, les taux d'intensité augmentent du sud-ouest au nord-est; les centres urbains indiquent souvent des taux d'intensité élevés, et certaines parties des Alpes septentrionales ont un mouvement d'émigration intense, par rapport aux régions du Mittelland avoisinantes. D'autres régions, par contre, notamment les districts de La Vallée [172], Orbe [167], Bienne [25], Soleure [124], Signau [48], Oberrheintal [94], Maloja [72], indiquent, pour la bourgeoisie, des intensités supérieures à celles du lieu de résidence, tandis que nous ne connaissons qu'un seul cas caractéristique [Oberhasle 42], où l'intensité est beaucoup plus élevée pour le lieu de résidence que pour la commune d'origine.

Tableau 9. Participation de certaines communes suisses au mouvement d'émigration.

Moyenne des quatre années envisagées: en pour-mille de la population globale.

Communes qui sont situées dans une des grandes régions naturelles suivantes

Le Jura					
Berne	38 ¹	Tavannes	1,90	44 ¹ Cornol	5,40
Argovie	6	Oberfrick	5,80		
Schaffhouse	109	Stein sur Rhin	1,40		
Le Mittelland					
Vaud	163	Chexbres	3,10		
Berne	24	Ostermundigen	1,20		
Soleure	123	Schönenwerd	1,80		
Argovie	2	Baden	2,00	10 Aarbourg	1,10
	2	Würenlos	1,80	11 Klingnau	1,80
Zoug	186	Baar	1,50	186 Menzingen	1,00
Zurich	175	Hausen a. A.	1,60	181 Zollikon	1,50
	180	Oberrieden	1,90	183 Dübendorf	1,60
	180	Rüschlikon	1,10	184 Winterthour	1,40
	180	Thalwil	1,30	185 Affoltern-Zch.	1,10
	181	Erlenbach	1,50	185 Zurich	1,30
Les Alpes septentrionales					
Berne	34	Grindelwald	2,00	42 Meiringen	1,60
Obwald	89	Giswil	5,30	89 Sarnen	1,40
	89	Sachseln	2,40		
Nidwald	88	Stans	1,10		
Lucerne	79	Lucerne	1,40	79 Meggen	1,60
Schwyz	115	Muotathal	3,50	115 Steinen	3,40
Glaris	62	Glaris	1,30		
St-Gall	94	Rebstein	1,80	100 Balgach	1,30
	95	Ebnat	1,10	100 Widnau	1,60
	96	Goldach	1,20	101 Flawil	2,30
	96	Rorschach	1,40	101 Oberuzwil	1,00
	96	Tübach	13,20	101 Uzwil	1,10
	97	St-Gall	1,20		
Appenzell	13	Gais	1,40	14 Rehetobel	2,00
Rhodes Extérieures	13	Teufen	1,20	14 Walzenhausen	1,40
Les Alpes méridionales					
Valais	151	Grensiols	5,70		
Tessin	126	Giubiasco	2,00	129 Cugnasco	5,40
	126	Pianezzo	8,70	130 Arosio	17,40
	128	Airolo	2,60		
Grisons	64	Poschiavo	1,10		

¹ Districts

Ces communes se trouvent en majorité dans des régions de forte intensité. Dans le Mittelland, elles se concentrent dans la partie méridionale du canton de Zurich; les quelques communes qui se trouvent dans les autres parties du Mittelland, sont en règle générale situées dans les environs de centres urbains ou industriels: Ostermundigen près de Berne, Schönenwerd près d'Olten, Würenlos près de Baden.

Dans les Alpes septentrionales, ces communes à taux élevés sont réparties un peu partout, mais se rencontrent en plus grand nombre dans les régions à forte intensité des cantons de St-Gall et d'Appenzell. Dans les Alpes méridionales, on les trouve surtout dans le Tessin. Dans le Jura, elles ne se rencontrent que dans le secteur nord³².

³² Du point de vue de la commune d'origine, les centres de forte émigration correspondent, dans leurs grandes lignes, aux centres envisagés en fonction du lieu de résidence, mais certaines parties du secteur oriental du Mittelland bernois viennent s'y ajouter:

a) La région de l'Emmental et du Napf [48 et 50].

b) La région intermédiaire entre l'Emmental et le centre urbain de Berne [35].

L'examen de l'intensité de l'émigration par district et par commune permet de tirer d'intéressantes conclusions sur le phénomène migratoire général dans les différents centres de départ. Par contre, en raison du faible nombre d'émigrants, ces unités administratives sont trop petites pour pouvoir servir de base à l'étude des variations du mouvement migratoire dans le temps. Le choix de plus grandes unités s'impose donc.

2° L'intensité de l'émigration par cantons. La participation aux mouvements d'émigration des années 1924, 1928, 1932, 1936 n'est pas la même pour tous les cantons suisses, et les différentes régions à forte émigration réagissent de façon bien différente aux changements de la situation économique au cours des quatre années envisagées. L'année 1924, période de conjoncture moyenne, est d'intensité migratoire supérieure dans les Alpes septentrionales (à l'exception du canton d'Uri, de Nidwald, des Préalpes lucernoises et d'Appenzell Rhodes Intérieures), dans le Tessin, dans les Plateaux zurichoises et thurgovien et dans tous les grands centres urbains.

L'année 1928, époque de grande prospérité, connaît un mouvement d'émigration intense provenant des Alpes septentrionales (à l'exception du canton de Glaris, d'Appenzell Rhodes Intérieures, de Nidwald, des Préalpes lucernoises), du Tessin, du Plateau zurichoise (Zoug compris) et des grands centres urbains.

Le mouvement d'émigration intense de l'année 1932 (période de crise) se limite, dans les Alpes septentrionales, au demi-canton de Nidwald et aux cantons de St-Gall et d'Appenzell Rhodes Extérieures et, en outre, au Tessin, au Plateau zurichoise et aux grands centres urbains.

En 1936 (période de reprise économique) on ne retrouve qu'un petit nombre de régions traditionnelles de forte émigration. Il s'agit d'Appenzell Rhodes Extérieures et des grands centres urbains. Le mouvement d'émigration intense s'est déplacé vers les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville, de Schaffhouse et vers le Plateau lucernoise.

On peut en tirer les conclusions suivantes:

a) Les grands centres urbains, foyers de l'émigration urbaine, participent fortement à l'émigration pendant les quatre périodes envisagées.

b) Le Plateau zurichoise, les Alpes thuranaïses (St-Gall, Appenzell) et le Tessin ont une émigration intense pendant trois époques: les périodes de conjoncture moyenne (1924), de prospérité (1928), de crise (1932).

c) Les secteurs central et occidental des Alpes septentrionales ne connaissent un mouvement migratoire intense qu'aux périodes de conjoncture moyenne (1924) et de prospérité (1928).

d) L'époque de reprise économique (1936) provoque une forte émigration en certaines régions du Mittelland septentrional qui n'y participent pas aux autres époques.

Le mouvement d'émigration paraît donc permanent dans les grands centres urbains, intense aux époques de prospérité et de crise dans le Plateau zurichoise, les Alpes thuranaïses, le Tessin, intense uniquement aux temps de prospérité dans les secteurs central et occidental des Alpes septentrionales, à l'époque de reprise économique 1936 dans la partie nord-occidentale du Mittelland, dans les cantons de Schaffhouse et d'Appenzell Rhodes Extérieures³³.

Au lieu d'envisager les changements d'intensité du mouvement migratoire au cours des années 1924, 1928, 1932, 1936 on peut traiter ses variations au cours des différentes saisons de l'année. Tandis que les régions du Mittelland présentent un mouvement d'émigration relativement intense pendant tous les mois de l'année, l'émigrant montagnard ne se met en route qu'à la mauvaise saison, c'est-à-dire pendant l'automne et l'hiver.

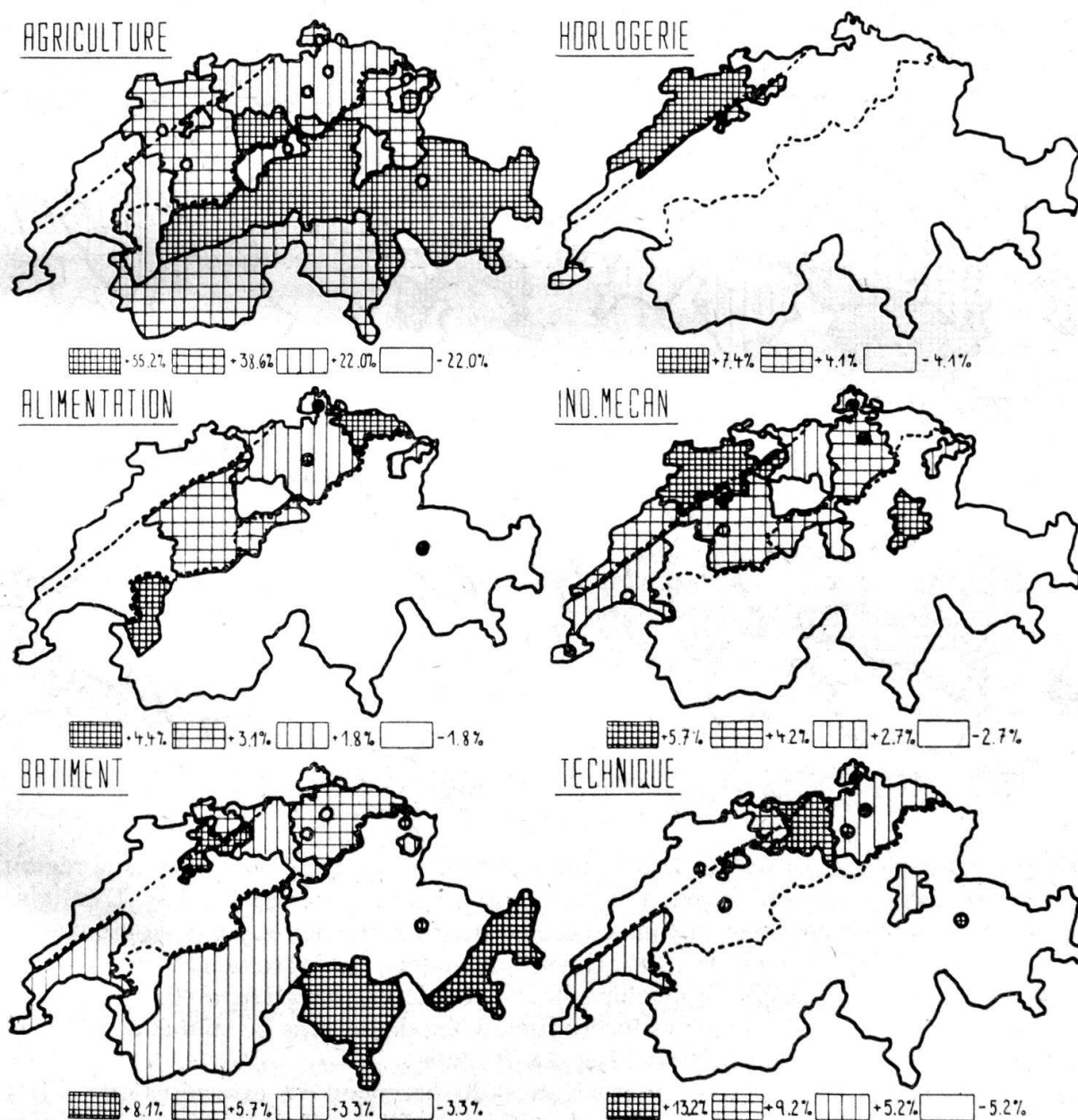
³³ Sous l'aspect de la commune d'origine, la zone d'intensité migratoire élevée est plus étendue, et la participation des régions traditionnelles d'émigration est souvent plus manifeste. Toute la Suisse nord-orientale et le canton de Schwyz participent, au moins à trois époques, à un mouvement d'émigration intense. Dans les Alpes également, la zone d'intensité élevée est plus étendue. Les Grisons participent en forte mesure à l'émigration de l'année 1928 (région de l'Inn) et de l'année 1936 (régions du Rhin grison), les Préalpes romandes à celle de l'année 1932. Certaines parties du Jura également indiquent parfois des taux d'intensité élevés, le Jura bernoise en 1928 et 1932, le Jura vaudoise en 1932. Les régions qui restent de faible intensité pour toutes les quatre époques, sont le Plateau suisse romand, bernoise, lucernoise, le Jura neuchâteloise, soleuroise et bâloise, les Alpes valaisannes.

L'examen de l'intensité ne suffit pas à expliquer les particularités du mouvement migratoire dans les différentes zones de départ. Pour compléter notre recherche, il faut passer à l'étude de sa composition.

C. La composition du mouvement migratoire dans les différentes zones de départ

1° La participation des différentes professions à l'émigration. La profession des émigrants est un élément de toute première importance dans la détermination de la nature du mouvement migratoire et peut fournir des indices intéressants sur les motifs qui le provoquent. D'après la figure 11, la participation des différentes professions au mouvement d'émigration subit de fortes modifications suivant les régions.

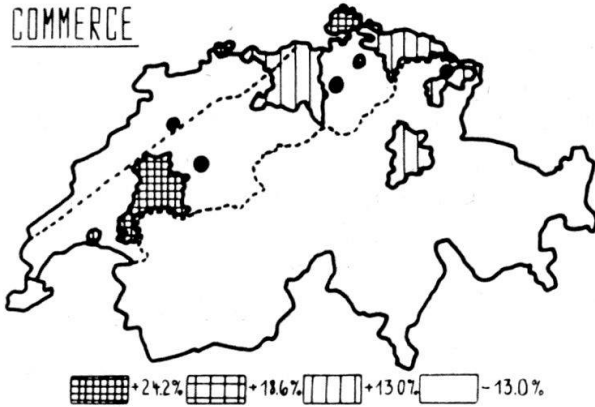
Figure 11. Structure professionnelle du courant d'émigration par régions de départ



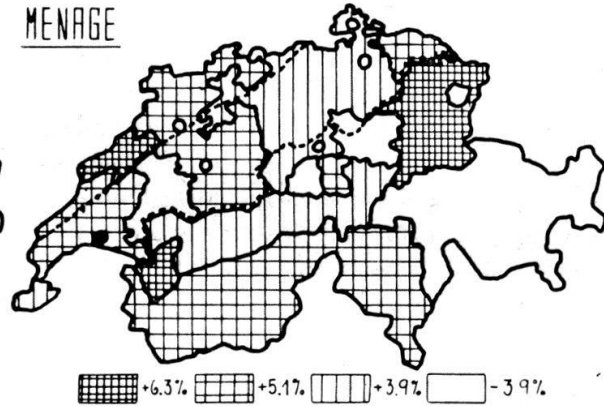
--- Lignes de démarcation entre le Jura, le Mittelland et les Alpes.

Le mouvement d'émigration des agriculteurs est élevé dans les secteurs central et occidental des Alpes septentrionales, dans les Grisons, en Appenzell Rhodes Intérieures et sur le Plateau lucernois, moyen en presque toutes les autres régions des Alpes, sur le Plateau bernois, dans le Jura bernois et schaffhousois. Il se maintient moins élevé dans le reste du Mittelland de langue alémanique, sur le Plateau fribourgeois et dans les

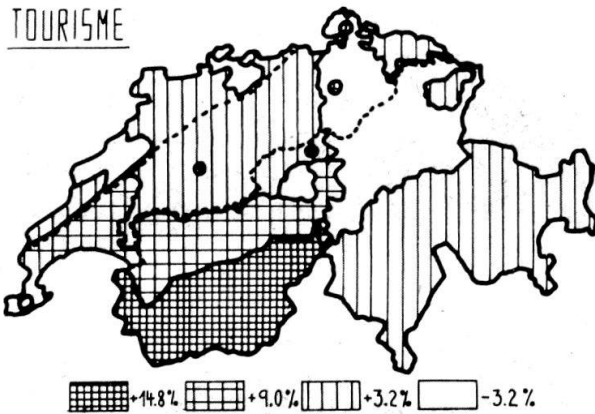
COMMERCE



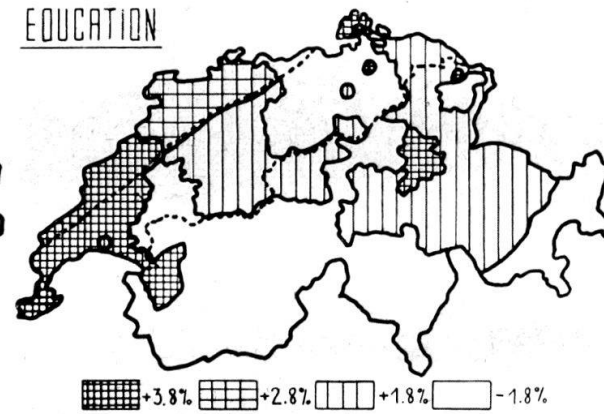
MENAGE



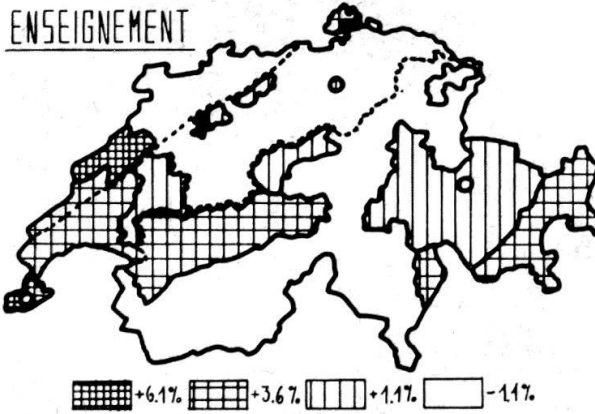
TOURISME



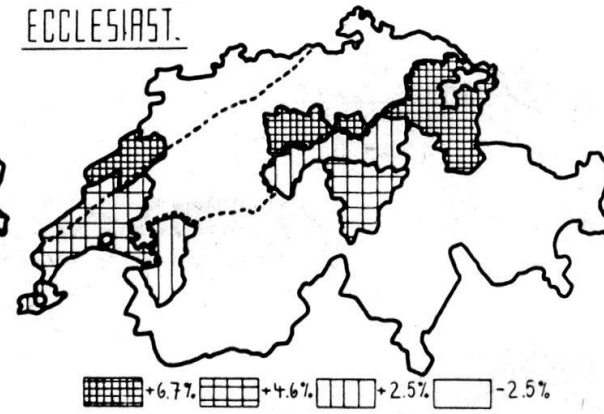
EDUCATION



ENSEIGNEMENT



ECCLESIAST.



Préalpes romandes; il est de très faible intensité dans les centres urbains, dans la région de Genève, dans le canton de Vaud et dans le Jura vaudois et neuchâtelois. L'émigration des agriculteurs est donc surtout un phénomène propre aux régions de montagne.

Les artisans de l'alimentation (bouchers, boulangers, etc.) proviennent surtout de la Thurgovie et des Préalpes romandes; leur taux de participation est moyen sur le Plateau bernois et dans les Préalpes lucernoises. L'exode de gens de ce métier se limite donc à certaines régions du Mittelland et des Préalpes.

Le mouvement d'expatriation des artisans du bâtiment est caractéristique d'une part du Tessin et des régions méridionales des Grisons, d'autre part, bien qu'en moindre mesure, des cantons de Soleure, de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, de la Thurgovie et

du Plateau zurichois à l'exclusion des centres de Zurich et de Winterthour. Les émigrants-artisans du bâtiment sont donc bien probablement en grande partie d'origine montagnarde, de nos Alpes méridionales et sud-orientales. Tandis que les uns partent directement de leur lieu d'origine, les autres vont d'abord travailler en Suisse alémanique septentrionale.

Les émigrants-horlogers proviennent presque tous du Jura neuchâtelois et bernois; la région de Genève et le Plateau soleurois participent à ce mouvement en moindre mesure.

L'industrie mécanique participe à une forte émigration dans le canton de Glaris, les agglomérations de Winterthour et de Schaffhouse, le canton de Soleure et le Jura bernois. Ce mouvement est un peu moins important dans le Jura vaudois et neuchâtelois, sur les Plateaux bernois et zurichois, dans les Préalpes lucernoises. Ce genre d'émigration est donc caractéristique d'une bonne partie du Mittelland et du Jura de même que du canton alpestre de Glaris.

L'émigration des techniciens se trouve concentrée en Suisse septentrionale, notamment dans le canton d'Argovie, de Bâle-Campagne et les centres urbains de Zurich, Winterthour et Schaffhouse. Le Plateau zurichois, la région de Schaffhouse, la Thurgovie, le canton de Glaris, d'une part, les centres de Berne et de Bienne, le Plateau vaudois et la région de Genève, d'autre part, y participent en moindre mesure.

Le mouvement d'émigration des commerçants est surtout un phénomène caractéristique des grands centres urbains: Genève, Berne, Bienne, Bâle, Zurich, Winterthour, Schaffhouse, St-Gall.

Le tourisme indique un mouvement migratoire intense dans les Alpes valaisannes, bernoises, dans le demi-canton de Nidwald, au centre urbain de Lucerne, dans les Préalpes et le Plateau romand. Ce genre d'émigration est donc typique pour le secteur occidental de nos Alpes et pour la région du lac Léman.

Les émigrants-instituteurs proviennent surtout de la Suisse romande, notamment du canton de Neuchâtel, de l'Oberland bernois et des secteurs méridionaux des Grisons.

Le mouvement migratoire des ménagères est très accentué dans les Alpes thuraisiennes (St-Gall, Appenzell Rhodes Extérieures), dans les Préalpes romandes, dans la ville de Lausanne et dans le Jura neuchâtelois. Il est moyen en Valais et dans le Tessin, sur le Plateau et le Jura vaudois et bernois et en Thurgovie. Par contre, la plupart des grands centres urbains n'y participent que faiblement. Ce genre d'émigration se trouve donc répandu sur une grande partie du territoire des Alpes et du Jura et dans les régions de campagne du Mittelland, mais fait défaut dans la plupart des grands centres urbains.

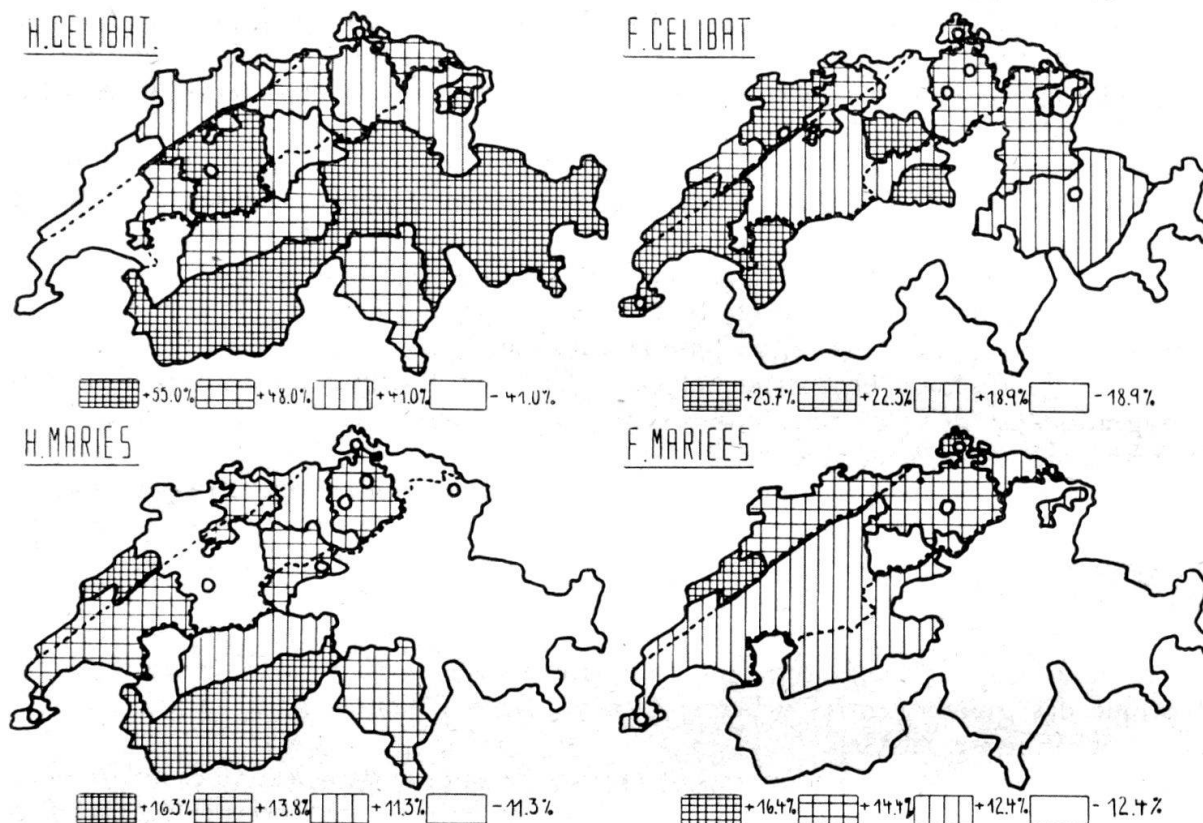
Les gouvernantes émigrent de préférence de la Suisse romande et du Jura tout entier; on les rencontre, en outre, en plus grand nombre dans les centres de Winterthour, de Schaffhouse et de St-Gall et dans le canton de Glaris.

On reconnaît deux foyers d'émigration intense pour les carrières ecclésiastiques, se trouvant l'un en Suisse romande protestante, l'autre en Suisse centrale et nord-orientale catholique.

En conclusion, on peut dire que le mouvement d'émigration des agriculteurs et des employés d'hôtel est surtout caractéristique de certaines parties de nos Alpes. Celui des artisans du bâtiment, des ménagères et des ecclésiastiques se rencontre en même temps dans les Alpes et dans le Mittelland; celui de l'industrie mécanique et de la technique est localisé en certaines parties du Mittelland ou du Jura. L'émigration des commerçants est caractéristique des grands centres urbains, et celle des activités pédagogiques (instituteurs et gouvernantes) est surtout un phénomène particulier à la Suisse romande.

2° L'émigration en fonction du sexe et de l'état civil. L'examen du sexe et de l'état civil explique aussi certaines causes du mouvement migratoire et la façon dont elles se manifestent dans les différentes zones de départ; il complète donc le paragraphe précédent concernant la profession.

Figure 12. Composition du courant d'émigration (sexe et état civil) par régions de départ



L'émigration des célibataires de sexe masculin intéresse surtout les Alpes. Les femmes célibataires proviennent notamment du Jura et de la Suisse romande, les hommes mariés du Valais et du Tessin, les femmes mariées du Jura et de la Suisse septentrionale.

L'émigration des célibataires de sexe masculin est maximum dans le Valais, aux Grisons, en Suisse centrale, dans le Plateau bernois et en Appenzell Rhodes Intérieures; elle acquiert une certaine importance dans le Tessin, dans l'Oberland bernois, en Appenzell Rhodes Extérieures, dans les Plateaux fribourgeois et argovien et en Thurgovie. Ce genre d'émigration est donc surtout caractéristique d'une bonne partie du territoire de nos Alpes, notamment ses secteurs central, sud-oriental et sud-occidental. Ce phénomène est dû en partie à la structure économique particulière des régions alpestres, car les hommes célibataires éprouvent en bien plus forte mesure l'instabilité de l'agriculture, activité principale de ces contrées, due à son caractère saisonnier.

Les femmes célibataires participent en forte mesure au mouvement d'émigration provenant des cantons de Vaud, de Genève, du Jura neuchâtelois, bernois, soleurois et bâlois, du Plateau lucernois et du demi-canton d'Obwald. Un centre de moindre intensité se trouve en Suisse nord-orientale. Il s'agit là en grande partie de gouvernantes ou d'ecclésiastiques.

Le mouvement migratoire des hommes mariés est un phénomène propre aux grands centres urbains et au Jura neuchâtelois; certaines parties du Mittelland y participent en plus faible mesure. Tandis qu'un autre foyer de forte participation se trouve en Valais³⁴, ce genre d'émigration reste peu élevé dans les secteurs central et oriental des Alpes.

Les femmes mariées proviennent surtout du Jura et de la Suisse septentrionale. Ce sont le plus souvent des femmes de techniciens et de commerçants. Dans les Alpes, ce mouvement migratoire est insignifiant.

Dans le chapitre premier, on a déterminé l'intensité et la composition du courant d'émigration dans les différents centres de départ. Dans le chapitre II, on utilisera les conclusions obtenues, et on mettra les données statistiques en rapport avec le milieu physique, économique et social des différentes zones de départ.

³⁴ Une explication détaillée en est donnée dans le chapitre II, page 45.